

Comment intégrer l'accessibilité universelle comme stratégie structurante de l'habitation ?

Les problématiques entourant l'accessibilité économique du logement font la une des actualités depuis plusieurs années déjà. Mais qu'en est-il des questions liées à l'accessibilité des logements pour les personnes issues de la diversité capacitaire et leurs proches ? Ces enjeux, moins traités par les médias, sont tout aussi importants. Nous croyons qu'il est essentiel d'intégrer la question de l'accessibilité universelle à toutes les réflexions entourant le logement, et ce, à tous les paliers de gouvernance.

Ces demandes, tant au niveau fédéral, provincial que municipal sont le résultat d'un travail collectif porté par un comité de pilotage réunissant des organismes de défense des droits des personnes en situation de handicap ainsi que des professionnelles et professionnels de l'aménagement, engagés dans la promotion de milieux de vie inclusifs et durables pour les personnes de la diversité capacitaire et leurs ménages. Il s'appuie sur la mise en dialogue de savoirs expérientiels et d'expertises techniques, afin de mieux comprendre les enjeux liés à l'accessibilité universelle du logement au Québec et d'en révéler les limites actuelles.



Nos demandes Fédéral



01

Reconnaître le logement accessible comme stratégie structurante de l'habitation pour adapter les programmes de subvention en conséquence

02

S'inspirer des meilleures pratiques internationales pour renforcer l'accessibilité du Code national du bâtiment (CNB)

03

Documenter les coûts et les bénéfices de l'accessibilité universelle intégrée dès la conception - Normes d'accessibilité Canada

04

Bonifier le catalogue de conception de logements pour intégrer davantage de typologies accessibles.



01

Créer un cadre législatif québécois pour l'accessibilité universelle du logement

02

Réinvestir les programmes d'habitation comme leviers de l'accessibilité universelle

03

Modifier les codes et guides de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population - ministère du Travail

04

Soutenir les organismes communautaires œuvrant en accessibilité universelle - Office des personnes handicapées du Québec et ministère de l'Habitation

05

Renforcer la formation et la pratique professionnelle en design universel - Ordres professionnels en aménagement et institutions d'enseignement

Les organismes et partenaires ayant participé à l'élaboration de ces demandes sont : le Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal (GAPHRSM), Ex aequo, Groupe GDI, Association d'informations en logements et immeubles adaptés (AILIA), DéPhy Montréal, Rayside Labossière, Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH). La coordination a été assurée par Société Logique.



01

Ancrer l'accessibilité universelle dans les outils de planification

02

Bonifier les règlements municipaux pour répondre aux besoins réels en accessibilité

03

Mobiliser les leviers discrétionnaires municipaux pour négocier des gains en accessibilité universelle

04

Renforcer la portée des plans d'action municipaux par des mesures concrètes en accessibilité universelle



Pour avoir un portrait détaillé des demandes présentées, consultez le document État de la situation ou contactez Société Logique à l'adresse info@societelogique.org ou au (514) 522-8284